



“ Notre réseau est une spécificité ultramarine dont nous pouvons être très fiers ”



En cette fin d'année, et dans un contexte toujours difficile, il m'apparaît important de mettre l'accent sur ce qui est et a été positif. Le HCCP a évolué et le chemin parcouru ensemble est notable. En effet, j'ai pu récemment échanger avec des acteurs publics et privés de métropole ainsi qu'auprès de journalistes spécialisés, et j'ai pu constater que notre réseau réunionnais est une spécificité dont nous pouvons tous être fiers.

La communauté que nous formons est une première en France de par son envergure (déjà 480 membres, 183 organismes représentés) et par la feuille de route opérationnelle et stratégique qu'elle s'est donnée pour boussole. Comme toute boussole, 4 axes sont notables :

- **les groupes de travail** qui depuis 2 ans font progresser collectivement la question de l'achat public ;
- **les études** que nous menons comme celle sur l'accès digital à la commande publique des TPE-PME ou encore la formation à la commande publique des élus, acheteurs et chefs d'entreprise ;
- **la charte du HCCP**, nouvellement créée et à laquelle la CIVIS et la CINOR ont d'ores et déjà adhéré, pour acter de l'engagement à faire vivre notre réseau de la commande publique ;
- **un partage et une valorisation des bonnes**

pratiques : les 1ers trophées de l'achat responsable organisés avec la MDEN et le soutien de la DEETS, qui ont récompensé la CINOR et le conseil départemental pour leurs initiatives.

«L'année 2022 verra la construction de la plateforme régionale reliant les trois temps de la chaîne de valeur de la commande publique.»

Pour 2022, je formule le vœu que l'année soit aussi riche et fructueuse. Pour cela, le HCCP travaillera en lien avec l'association SBA sur la construction d'une plateforme digitale régionale qui permettra de relier les 3 temps de la chaîne de valeur de la commande publique :

- **la planification des achats** qui est un enjeu stratégique d'anticipation,
- **la centralisation des avis d'appels d'offres**, sur un espace numérique unique pour simplifier la connaissance des marchés publiés,
- **l'analyse des impacts sur les territoires** (étude et valorisation de leur attribution) pour évaluer l'accès la commande publique des TPE PME.

Pour mener ce projet d'envergure, plusieurs événements sont prévus :

- une table ronde sur le thème de l'open data des données de la commande publique au 1er trimestre,
- la publication d'un livre blanc sur l'enjeu de l'ouverture des données dans la commande publique,
- des ateliers de suivi pendant le 1er semestre 2022.

Puis à la rentrée de septembre, nous nous attellerons à la création d'un événement pour présenter les résultats de nos travaux et informer de l'avancée de cette plateforme régionale.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire, l'achat public est un acte responsable qui ne peut se résumer à un seul acte technique - que je qualifierais de « froid » - principalement guidé par le souci de respecter le code de

la commande publique, c'est-à-dire d'être irréprochable au seul titre réglementaire. Cette approche impersonnelle de la commande publique ne permet pas de prendre pleinement en compte l'ensemble des parties prenantes du territoire ainsi que de garantir le développement économique et social du territoire, et in fine de développer des emplois et savoir-faire locaux.

Dans une approche qualifiée de « chaude », le dialogue et la confiance entre les acheteurs publics et les fournisseurs sont essentiels, tout comme la compréhension de leurs intérêts réciproques. L'achat public est ainsi envisagé sous l'angle de la stratégie politique que les donneurs d'ordres publics portent pour faire vivre le territoire, défendre son identité et accompagner ses évolutions.

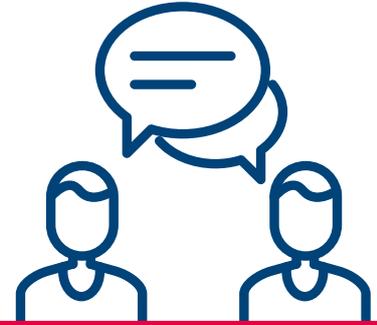
Plus que jamais, la résilience de notre économie nécessite que la commande publique participe à l'augmentation de toutes les richesses réunionnaises, à la création d'emplois par la densification et la diversification des activités économiques, à l'employabilité des jeunes et à l'inclusion de tous. C'est pourquoi la mission principale du HCCP pour les années à venir, sera de continuer à maximiser les retombées économiques et sociales des marchés publics. Pour ce faire, il accompagnera à la fois les élus et les acheteurs pour mutualiser les pratiques d'une commande publique responsable et les entreprises réunionnaises, de la plus petite à la plus grande, afin qu'elles puissent accéder facilement à la commande publique.

La raison d'être d'une boussole est de guider son utilisateur afin de trouver son chemin et c'est ce que le HCCP souhaite apporter aux acteurs publics et privés du territoire, par le levier d'une commande publique responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonne fêtes de fin d'année et vous réitère ma reconnaissance pour votre implication.

Dominique Vienne
Président du HCCP

Vie du HCCP



TRAVAUX DES INSTANCES DU HCCP : RÉUNIONS ET TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL

Comités pléniers

Comité plénier restreint du 5 novembre 2021 :

L'ordre du jour a permis de faire un point sur l'actualité juridique (circulaire de la DAJ sur la théorie de l'imprévision des maîtres d'ouvrage) ainsi que sur les enjeux de la planification. Par ailleurs, suite à des changements de pilotage au sein de certains GT, un tour de table a permis la présentation de l'ensemble des pilotes. Enfin, le planning de charge du HCCP pour la fin d'année 2021 et pour 2022 a été présenté aux participants.

Accédez au compte-rendu du comité plénier via le lien suivant : [Lien vers l'article](#)

Comité plénier du 6 décembre 2021 :

- Point sur l'actualité juridique (PNAD, loi climat et résilience, loi AGECE), par M. Frédéric Vallet, juriste/chargé de projet chez Groupe Ach@t Solutions,
- Présentation de certains indicateurs sur la commande publique, et de l'étude sur la formation à la commande publique,
- Présentation du PFA* (Paiement fournisseur anticipé) et du Label RFAR (relations fournisseurs

et achats responsables) par M. Nicolas Mohr, directeur général de la Médiation des entreprises, - Présentation de la Charte du HCCP et signature des deux premières chartes avec la CIVIS et la CINOR (voir page 5), - Remise des 1^{ers} Trophées de l'achat responsable à la CINOR et au Conseil départemental (voir page 4).
Accédez au compte-rendu du comité technique via le lien suivant : [Lien vers l'article](#)

*Chantier majeur en 2022, le Paiement fournisseurs anticipé est un outil qui a le potentiel d'améliorer, de façon structurelle, le fonctionnement des délais de paiement en outremer et à la Réunion particulièrement. La promotion en a été confiée au Médiateur des entreprises. Parce qu'il constitue une solution de premier rang pour la réduction des délais de paiement, le HCCP a décidé d'en faciliter en 2022 sa mise en oeuvre au sein des collectivités territoriales.

Comité technique

25 octobre : réunion d'un comité technique consacré principalement à l'avancement des travaux des GT, à la préparation des comités

pléniers du 5 novembre et 6 décembre et à la finalisation de la Charte du HCCP. Accédez au compte-rendu du comité technique via le lien suivant : [Lien vers l'article](#)

Le prochain comité technique est prévu en février 2022.

Groupes de travail

GT 1 : Financement et délais de paiement

Mme Marie Barthe, chef du bureau du contrôle budgétaire à la préfecture, devient pilote du GT1, dont l'organisation des Assises du paiement au cours du 1er semestre 2022 sera la priorité.

GT 4 : Accès à la commande publique des TPE-PME

Rencontre des pilotes du GT avec les services du Conseil régional, pour présenter les possibles évolutions de la plateforme EVAMAP (Étude pour la valorisation de l'attribution des marchés publics) créée en 2018 et initialement prévue pour les acheteurs publics signataires de la convention SBA (Stratégie du Bon Achat) et envisager un partenariat sur ce dossier.



Comité plénier du 6 décembre 2021

Vie du HCCP



REMISE DES 1^{ERS} TROPHEES REUNIONNAIS DE L'ACHAT RESPONSABLE

Grands lauréats de l'édition 2021, la CINOR et le Département de La Réunion ont été récompensés pour leur engagement dans une politique d'achat responsable au service du territoire et de sa population.

A l'occasion du comité plénier du 6 décembre les lauréats des 1ers Trophées de l'Achat Responsable, organisés par le HCCP et la Maison de l'emploi du Nord de La Réunion représentée par sa Présidente, Brigitte ADAME, sont venus recevoir leur prix au Village by CA.

Ce concours salue et encourage les pratiques d'achat responsable et favorise le partage d'expériences ; il met en lumière des stratégies d'achat responsable exemplaires dont les impacts sont mesurés en termes d'insertion sociale pour le 1er lauréat et de préservation de l'environnement et du patrimoine de La Réunion pour le second. Initiés par la MDEN et le HCCP, avec le soutien de la DEETS (Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), les Trophées de l'Achat Responsable ont pour objectif de récompenser les acheteurs publics et privés de La Réunion,

pour leurs actions visant à améliorer leur pratique d'achat, dans le respect des procédures réglementaires par :

- la mise en place d'une organisation plus performante ou innovante,
- l'utilisation de la commande à des fins sociales,
- l'intégration de fins environnementales.



« Il est de notre responsabilité de nous assurer de l'impact positif de chaque euro investi à La Réunion. Qu'il s'agisse de favoriser l'accès à l'emploi de personnes qui en sont le plus éloignées, de réduire les discriminations, de protéger l'environnement, de réduire nos déchets, notre impact carbone, nos consommations d'énergie ou d'eau... **l'achat durable doit se généraliser dans nos pratiques, et nous devons progresser aussi loin que possible dans cette voie, avec des objectifs mesurables et atteignables** », a souligné Brigitte ADAME, Présidente de la MDEN.

Les lauréats 2021 ont été félicités par le jury, représenté par le Président du HCCP, Dominique VIENNE :

« Toutes nos félicitations aux lauréats qui mettent en œuvre, au quotidien, une politique d'achat responsable en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique, suivant la définition de l'ObsAR (Observatoire des Achats Responsables). **Les résultats concrets de leurs actions sont la preuve que l'achat responsable est une question de volonté de la part des acheteurs publics de s'engager, aux côtés de leurs fournisseurs, dans une nouvelle manière de faire de la commande publique.** »

Pour en savoir sur les lauréats 2021, lisez le communiqué de presse du 6 décembre

[Lien vers l'article](#)

La cérémonie a été relayée par plusieurs médias réunionnais et un média national, voir en page 6.



Remise de son trophée à la CINOR

Dans la catégorie « Commande socialement responsable »

La CINOR qui généralise le recours à la clause sociale d'insertion dans ses marchés publics.



Remise de son trophée au Département

Dans la catégorie « Commande environnementalement responsable »

Le Département de La Réunion qui lance un chantier vert pour la reconstruction du gîte du volcan, au cœur naturel du Parc national de La Réunion.

Vie du HCCP



CINOR et CIVIS, premiers signataires de la Charte

CHARTRE DU HCCP

La Charte du HCCP a été créée. Proposée à la signature aux donneurs d'ordre de La Réunion, elle préconise une liberté d'accès à la commande publique, une égalité de traitement des candidats et une transparence des procédures.

Les signataires de cette Charte s'engagent, d'une part à mettre en œuvre les bonnes pratiques relevant de la réglementation en vigueur, d'autre part à exercer leurs responsabilités dans un cadre de confiance réciproque avec les fournisseurs, dans la

connaissance et le respect de leurs droits et devoirs respectifs.

La CIVIS et la CINOR ont signé, avec le préfet et le président du HCCP, leur Charte à l'occasion du comité plénier du 6 décembre : elles sont les deux premiers signataires de cette Charte amenée à être signée par le plus grand nombre de donneurs d'ordre.

Pour consulter/télécharger la Charte :

[Lien vers la charte](#)

THÉORIE DE L'IMPRÉVISION

Le 3 décembre, le président du HCCP et le préfet ont adressé un courrier (accompagné d'une annexe) aux donneurs d'ordres les incitant à faire preuve de magnanimité envers les entreprises avec lesquelles ils ont passé des marchés afin de les aider dans cette période compliquée, notamment du fait des tensions sur les marchés des matières premières.

[Lien vers le document](#)

FORMATION À LA COMMANDE PUBLIQUE

Les résultats de l'étude sur la formation à la commande publique des élus, des acheteurs publics et des responsables d'entreprise, lancée en milieu d'année, ont été présentés aux membres du HCCP lors du comité plénier du 6 décembre. Il en ressort certaines conclusions :

- la carence des actions de formation en faveur de la stratégie et du pilotage de la fonction achat public chez les donneurs d'ordre et dans les entreprises, des actions qui favorisent la compétence métier,

- des formations des élus à la commande publique quasi inexistantes,

- la prise de conscience de l'importance du volet SBA (Stratégie du Bon Achat) dans les besoins en formation : innovation, clauses environnementales et sociales...,

- le manque de prise de conscience de l'impact de la commande publique sur les orientations politiques locales,

- les besoins de formations en perfectionnement pour les acheteurs publics.



L'étude est en cours de relecture par le comité de pilotage, avant validation définitive et publication en janvier 2022 ; l'étude sera présentée aux médias.

Communication du HCCP



Les travaux du HCCP ont désormais une visibilité plus importante à travers les médias, notamment la presse spécialisée au national et bien sûr localement.

- **Décision Achats**, « Une nouvelle feuille de route pour le Haut Conseil de la Commande Publique de La Réunion » : entretien avec Dominique Vienne paru dans le numéro d'octobre du magazine et en ligne le 21 octobre [Lien vers l'article](#)
- **Achat-Public.info**, « Accès digital à la commande publique : une enquête réunionnaise » : article paru le 15 octobre. [Lien vers l'article](#)
- **Santé-Achat.info**, « Enquête sur la dématérialisation des marchés à La Réunion » : article paru le 21 octobre. [Lien vers l'article](#)
- **Memento**, « Résultats de l'enquête 2021 - Pour un usage simplifié de l'accès digital à la commande publique » : article paru le 23 octobre. [Lien vers l'article](#)
- **Le Moniteur des TP** : « Maximiser les retombées sociales et économiques de la commande publique sur le territoire réunionnais », entretien avec Dominique Vienne paru le 29 novembre. [Lien vers l'article](#)

- **Leader Réunion**, « Pour un usage simplifié de l'accès digital à la commande publique » paru en décembre.

Le comité plénier du 6 décembre a fait l'objet d'une belle couverture médiatique :

- **Antenne Réunion** : interview de Dominique Vienne diffusée au JT de 19h, le lundi 6 décembre, [Lien vers l'article](#)
- **Linfo.re** « Le comité plénier du Haut Conseil de la Commande Publique », paru le 6 décembre [Lien vers l'article](#)
- **Le Quotidien.re**, « Commande publique : le Département remporte un deuxième trophée », paru le 7 décembre, [Lien vers l'article](#)
- **Le Quotidien.re**, « Premiers Trophées Réunionnais de l'Achat Responsable : la Cinor récompensée », paru le 7 décembre, [Lien vers l'article](#)
- **Zinfos974**, « Lauréat 2021 catégorie «commande socialement responsable» : la CINOR généralise le recours à la clause sociale d'insertion dans ses marchés publics », paru le 7 décembre, [Lien vers l'article](#)

- **Freedom.fr**, « La CINOR généralise le recours à la clause sociale d'insertion dans ses marchés publics » [Lien vers l'article](#)

- **ImazPress**, « Cinor : signature de convention avec l'association stratégie du bon achat », paru le 8 décembre. [Lien vers l'article](#)

- **Memento.fr**, « Remise des Trophées réunionnais (1ère édition) de l'Achat Responsable », paru le 9 décembre, [Lien vers l'article](#)

- **Journal de l'Île**, « Comment éviter que 380 millions d'euros échappent à la commande publique », paru le 7 décembre [Lien vers l'article](#)

- **Santé-Achat.info**, « Achat responsable : deux collectivités de la Réunion primées », paru le 13 décembre [Lien vers l'article](#)

Bonnes pratiques



GUIDES ET ÉTUDES

Mémento réalisé par le Cerema qui présente les clés de l'intégration d'une économie circulaire liée à la prévention et la gestion des déchets inertes dans les marchés et les contrats du BTP.

Il présente les responsabilités réglementaires du commanditaire des travaux, la politique pouvant être menée en faveur de l'économie circulaire ainsi que sa transcription dans les conditions d'exécution des marchés et des contrats.

[Lien vers le document](#)

L'annuaire des solutions innovantes répertorie une centaine de start-up et PME qui proposent des solutions d'innovation verte labellisées Greentech Innovation par le Ministère de la Transition écologique.

Cet outil a été conçu pour et avec des acheteurs publics afin de les aider à identifier des solutions innovantes au service de la transition écologique.

[Lien vers le document](#)



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU BTP DANS LA RÉDACTION DES MARCHÉS ET CONTRATS

Que devez-vous savoir ?

Le mémento présente les clés de l'intégration d'une économie circulaire liée à la prévention et la gestion des déchets inertes dans les marchés et contrats du BTP. Il présente les responsabilités réglementaires du commanditaire des travaux, la politique pouvant être menée en faveur de l'économie circulaire ainsi que sa transcription dans les conditions d'exécution des marchés et contrats.



Actualités locales & nationales



- **Quatrième édition des « Rencontres Acheteurs Publics des Services de l'État et Entreprises »** organisées les 4 novembre à Saint-Denis et 5 novembre à Saint-Pierre, par la préfecture et la CCIR, en présence d'un expert des marchés publics sur la thématique de la commande publique locale dans un contexte de sortie de crise sanitaire.
- Le Conseil régional a organisé le 17 novembre, **le NEC974 (Numérique en Commun[s])** qui précise la politique du CR en matière de numérique.
- Le Conseil départemental a organisé **les Rencontres départementales de la Commande publique** les 16, 18, 23 et 25 novembre.
- L'Université a organisé, le 26 novembre, un **colloque de restitution de l'étude** menée sur la commande publique et la pérennisation de l'emploi.
- L'ADEME, le Conseil régional, la FRBTP, le SERR et la CERBTP ont organisé le **2ème séminaire sur l'économie circulaire et la gestion des déchets de chantier** le 25 novembre.
- La **matinale FASER** (Faciliter les achats socialement et écologiquement responsables), organisée le 29 novembre par la CRESS (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire), était dédiée à l'information, les rencontres et à l'interconnaissance entre les entrepreneurs de l'ESS et les acheteurs publics et/ou privés.
- La DAAF de La Réunion a réalisé un **état des lieux de la restauration collective sur l'année 2019**. Elle permet de situer l'île par rapport aux objectifs définis par la loi EGALIM et d'identifier les pistes d'amélioration. [En savoir plus](#)
- Pour sensibiliser et inciter les organismes publics et privés à acheter de façon responsable, le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats lancent **le parcours national des achats responsables**. Un guide de bonnes pratiques et une labellisation pour des achats à impact positif. [En savoir plus](#)
- **Interview de la secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable** parue sur le site achatpublic.info : [Lien vers l'interview](#)



NEC974 - 17 novembre 2021



Rencontres départementales de la Commande publique



Informations juridiques :

ACTUALITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE



- **Décret n° 2021-631 du 21 mai 2021** relatif à la suppression de l'exigence de présentation par les entreprises d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers dans leurs démarches administratives. [En savoir plus](#)

- **Rapport sur les projets de territoire intelligent** (dans lequel figure la question des marchés publics) qui reposent sur une mise à l'unisson de différents domaines (éclairage, déchets, eau, mobilité...), de différents prestataires et de différentes échelles.

Pour faciliter ces interactions, le rapport propose des outils juridiques pour faciliter l'émergence des projets dans le cadre de #marchéspublics, avec des #clauses permettant aux collectivités de conserver la souveraineté sur les technologies et les données liées, ainsi que leur ouverture, notamment. [En savoir plus](#)

- **Rapport parlementaire de Mme Sophie Beaudouin-Hubière**, députée et de Mme Nadège Havet, sénatrice, intitulé : « Pour une commande publique sociale et environnementale, état des lieux et préconisations ». [En savoir plus](#)

- **Décret n° 2021-1634 du 13 décembre 2021** (JO du 15 décembre 2021) relatif aux achats innovants et portant diverses autres dispositions en matière de commande publique. [En savoir plus](#)

L'expérimentation de dispense de procédure pour les marchés innovants, initialement prévue pour une durée de trois ans par le décret n° 2018-1225 du 24 décembre 2018, est pérennisée : « Art. R. 2122-9-1. - L'acheteur peut passer un marché public sans publicité ni mise en concurrence préalables portant sur des travaux, fournitures ou services innovants au sens du second alinéa de l'article L. 2172-3 et répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 euros hors taxes.

Ces dispositions sont également applicables aux lots dont le montant est inférieur à 80 000 euros hors taxes pour des fournitures ou des services innovants ou à 100 000 euros hors taxes pour des travaux innovants et qui remplissent la condition prévue au b du 2° de l'article R. 2123-1. Lorsqu'il fait usage de cette faculté, l'acheteur veille à choisir une offre pertinente, à faire une bonne utilisation des deniers publics et à ne pas contracter systématiquement avec un même opérateur économique lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin. »

Rappel :
Toute personne ou organisation ayant un intérêt à se mobiliser autour de la commande publique et de sa meilleure efficacité pour le territoire est invitée à participer aux groupes de travail.